

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

COUR DE JUSTICE

APPEL À CANDIDATURES

pour le poste de greffier de la Cour de justice de l'Union européenne

(2010/C 168/06)

Le poste de greffier de la Cour de justice de l'Union européenne sera prochainement vacant. Le greffier sera désigné selon la procédure prévue à l'article 12 du règlement de procédure de la Cour.

Le greffier est nommé pour un mandat de 6 ans. Son statut et ses conditions d'emploi sont régis par le statut de la Cour et le règlement de procédure de la Cour ainsi que par le régime pécuniaire des membres de la Commission et de la Cour de justice (règlement n° 422/67/CEE du Conseil du 25 juillet 1967).

Nature des fonctions

Le greffier assiste la Cour de justice dans l'exercice de ses fonctions juridictionnelles. À ce titre, il assure les missions décrites à l'article 17 du règlement de procédure de la Cour.

Par ailleurs, le greffier est le secrétaire général de l'institution, qui se compose de trois juridictions: la Cour de justice, le Tribunal et le Tribunal de la fonction publique. Sous l'autorité du président de la Cour, il assure l'administration de l'institution et en dirige les personnels et les services. Il exerce, par délégation de la Cour, les fonctions d'ordonnateur des crédits figurant au budget de l'institution.

Compétences requises

Les candidats devront:

- être ressortissants de l'un des États membres de l'Union européenne,
- posséder une formation juridique complète sanctionnée par un diplôme de niveau universitaire ainsi qu'une connaissance approfondie du droit de l'Union européenne et du fonctionnement de ses juridictions,
- disposer de 15 années d'expérience professionnelle, dont une partie significative dans des fonctions de responsabilité à très haut niveau,
- posséder une très bonne connaissance de la langue française et une bonne connaissance d'une autre langue officielle de l'Union européenne. La connaissance d'autres langues officielles sera appréciée.

Dépôt des candidatures

Les candidatures devront parvenir à la Cour de justice, par courrier électronique uniquement, à l'adresse électronique Greffier.CJUE@curia.europa.eu **au plus tard le 18 juillet 2010**. Les actes de candidature seront accompagnés d'un curriculum vitae donnant tous renseignements sur l'âge, la nationalité, les titres universitaires, les connaissances linguistiques, les occupations actuelles et antérieures ainsi que sur l'expérience judiciaire et internationale éventuelle des candidats.
